

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'AMICALE DES AGENTS DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOT-ET-GARONNE DU 24 JANVIER 2025**

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2024

RAPPORT FINANCIER 2024

BUDGET PRÉVISIONNEL ET PROJETS 2025

L'Assemblée générale ordinaire est ouverte par le Président de l'Amicale à 18h10.

La liste des participants est jointe en annexe au présent rapport.

L'année dernière, nous avons tenu notre assemblée générale au château d'Aubiac. Cette année, nous avons opté pour une formule plus simple. C'est pourquoi nous nous retrouvons à l'Hôtel du Département qui nous accueille et nous permet ce moment annuel de retrouvailles que j'espère le plus convivial possible. L'AG sera suivie d'une AG extraordinaire pour faire évoluer nos statuts puis du pot de l'amitié offert par le Département.

I - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2024

1 – Une année à nouveau sous le signe de la vitalité

Notre association a encore connu une année d'activités intenses au bénéfice de nos adhérents et ce rapport d'activité a pour vocation de traduire cette **vitalité**.

- des adhésions qui se maintiennent à un niveau satisfaisant ;
- vitalité en termes d'activités proposées ;
- vitalité de la participation aux instances statutaires : conseil d'administration, bureau, et aux permanences.

- Les adhésions :

2024 a permis d'enregistrer 672 adhésions, ce qui fait une légère baisse par rapport à l'année précédente où nous avons eu 702 adhérents, soit une diminution de 4,3 %.

Ces adhérents se répartissent entre :

- 572 actifs soit 85 % des amicalistes, ce qui représente une bonne partie des effectifs en activité au Département (45 %) ;
- 100 retraités soit 15 % des amicalistes.

Parmi ces 672 adhérents, l'Amicale a enregistré 171 nouvelles adhésions.

Malgré cette légère baisse des adhésions en 2024, les taux d'évolution de ces dernières années sont assez éloquents puisque nous sommes passés de 525 en 2020 à 672 en 2024 (et cela malgré la cassure très importante de 2021 qui tient à la pandémie et au quasi arrêt de certaines de nos activités).

Evolutions des adhésions sur les 5 dernières années :

2020	2021	2022	2023	2024
525	363	589	702	672

Ces chiffres sont le signe d'une amicale attractive qui répond, nous osons le penser, aux attentes des agents. Comme je me suis plu à le rappeler l'an dernier déjà, ces adhésions nous placent parmi les associations les plus importantes de Lot-et-Garonne. Il faut aussi penser que derrière les amicalistes s'agrègent les « ayants droits » (conjointes et enfants), ce qui, au total, représente probablement plus de 2 000 personnes qui bénéficient, à un titre ou un autre, de nos actions.

2 - Rappel de l'objet statutaire et des valeurs de l'association

Notre amicale est une association loi de 1901, qui est née en 1995 de la volonté de quelques agents de la collectivité de proposer des actions en faveur de leurs collègues, je cite les statuts, « dans les domaines culturel, artistique, touristique et sportif, sans que cette énumération puisse être considérée comme limitative des activités de l'Association ».

Elle a toujours été animée par des bénévoles qui ont décidé de consacrer leur temps et leur énergie à l'intérêt général. C'est le même esprit qui nous anime aujourd'hui et nous sommes au service de nos adhérents : agents en activité, titulaires et contractuels, ou agents à la retraite, pour leur proposer des offres de loisirs et des services toujours diversifiés.

Nous avons à cœur à défendre des valeurs de proximité, de lien et nous préférons privilégier le partenariat avec les acteurs locaux qui œuvrent dans le domaine des loisirs (cinémas indépendants, librairies indépendantes, prestataires d'activités de loisirs, commerçants, etc.)

3 - Le rôle majeur des instances de gouvernance et du bénévolat associatif

L'Amicale et les activités qu'elle propose reposent uniquement sur le bénévolat très actif de ses membres qui prennent sur leur temps personnel pour faire vivre notre association.

Pour pouvoir traiter les demandes au quotidien, il y a une petite équipe resserrée d'une vingtaine de personnes qui fait fonctionner l'Amicale.

Je voudrais tout d'abord, adresser des remerciements sincères aux membres des deux instances statutaires de l'Amicale : le Conseil d'administration et le Bureau qui mettent en œuvre les décisions et orientent la politique de l'Amicale en faveur des adhérents amicalistes.

La vie statutaire de notre association est assez fournie puisque le **Conseil d'administration** composé de 19 membres s'est réuni à un bon rythme : 5 fois au cours de l'année 2024, les 25 janvier, 19 mars, 21 mai, 3 juillet et 7 octobre. Le Conseil d'administration a notamment délibéré à plusieurs reprises sur les nouvelles actions à mettre en place, sur les choix à faire en matière de voyages, sur les taux de prise en charge des activités, dans une période où il a fallu gérer de façon très rigoureuse le budget et les moyens qui nous étaient alloués tout en essayant de satisfaire au mieux les demandes des adhérents.

Ces délibérations sont retracées dans les compte rendus et relevés de décisions des conseils d'administration mis à disposition de tous les adhérents. Ces décisions restent disponibles sur le site de l'Amicale (<https://amicalecd47.fr>) comme sur l'intranet du Département.

Ensuite, je tiens à saluer le rôle tenu par le **Bureau**, composé de 6 membres issus du Conseil d'administration, qui est tout particulièrement impliqué dans la vie et le fonctionnement de l'amicale : Bruno, son vice-président ; Mireille, sa secrétaire ; Myriam, sa trésorière ; Nadia, secrétaire adjointe et Jérôme, trésorier adjoint, sont les soutiens du Président qui, sans leur aide, ne pourrait contribuer seul à la bonne marche de l'association. Le Président sait qu'il peut compter sur eux et sur l'apport de leurs réflexions pour prendre des décisions parfois délicates.

Le Bureau s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année, pour traiter de questions qui concernent principalement l'organisation du voyage à New-York, les projets à mettre en place dont la plate-forme de gestion de la billetterie et un point régulier sur la trésorerie de l'amicale, sujet très sensible en cette période, afin de gérer au plus près les moyens de l'Amicale.

J'en arrive à la deuxième catégorie des bénévoles dévoués : ce sont les **permanenciers**, 8 membres issus du Conseil d'administration de l'association qui accueillent les adhérents, leur permettent d'accéder aux offres et gèrent la billetterie, sur le site de Saint-Jacques. A ces 8 administrateurs, s'ajoutent les bonnes volontés qui font le lien avec l'Amicale et proposent de la billetterie : comme à la médiathèque départementale de Villeneuve, au CMS de Tonneins, de Nérac, de Fumel et de Marmande. Car nous avons la chance, et les adhérents aussi, d'avoir des relais sur le territoire pour rapprocher l'Amicale des lieux où travaillent les agents. Je veux nommer pour les permanences d'Agen, Sébastien, Lise, Benoit, Frédéric, Myriam, Cécile, Nadia et Mireille ainsi que Nathalie, Sylviane et Karine à la médiathèque de Villeneuve ; Christelle, Céline, Cécile et Malory aux CMS de Tonneins, Fumel, Nérac et Marmande.

Sans le dévouement et le supplément d'âme apporté par ces bénévoles qui sont au contact des adhérents par un accueil physique direct, par mail, par téléphone, l'Amicale échouerait en partie à assurer le lien. L'enrichissement en bonnes volontés de ces équipes permet d'assurer une qualité de service régulière. Certaines permanences ont pu être renforcées en nombre (sauf à la fin de l'année pour les raisons que j'évoquerais) et des binômes se sont constitués pour les tenir.

Il faut également sans cesse faire comprendre que nous ne sommes pas une structure avec des salariés permanents dédiés uniquement au fonctionnement de ce service mais une association composée de bénévoles qui prennent sur leur temps personnel. Il convient de rappeler que les amicalistes doivent pour cela être indulgents dans l'expression de leurs attentes et de leurs besoins.

4 - Les relations avec l'institution

L'Amicale est adossée au Conseil départemental puisqu'elle est ouverte uniquement aux agents de la collectivité. C'est ainsi que mes remerciements vont tout naturellement à Mme la Présidente du Conseil Départemental qui, par son attention bienveillante, l'attribution d'une subvention de fonctionnement annuelle et la mise à disposition de moyens matériels (bureau, reprographie et affranchissements, téléphone, fournitures), marque l'intérêt de la collectivité pour notre association et ceux qui la composent. Je souhaite à nouveau la remercier d'avoir exaucé notre demande en 2024 et d'avoir maintenu à 60 000 € la subvention annuelle.

Une convention qui avait été adoptée en 2021 pour 3 ans et a été renouvelée en 2024, à nouveau pour 3 ans, formalise ainsi les apports et le soutien de la collectivité à l'Amicale.

5 - Les activités menées en 2024

Les permanences au local de l'Amicale à Saint Jacques:

Elles reposent sur la bonne volonté et l'implication des administrateurs en activité ou à la retraite. Des binômes ont pu être à certains moments constitués : les lundis après-midi sont assurés par Sébastien Garcia, les mercredis par Lise Duron et Benoit Olivié, celles du vendredi sont tenues par Myriam Garbino et Frédéric Vincent.

Mireille Gras, Nadia Stievet et Cécile Seghairia, membres du Conseil d'administration, assurent la relève les jours d'absence de ces permanenciers « titulaires ».

Toutefois, ces permanences n'ont pu être tenues à partir de mi-décembre en raison de l'impossibilité de renouveler dans de bonnes conditions les stocks de billetterie.

Les relations avec l'amicale sont également possible par l'intermédiaire de l'adresse de messagerie amacd47@lotetgaronne.fr. Un merci tout particulier à Anaïs Gaston qui assure une veille vigilante des messages et leur apporte les meilleures réponses possibles. C'est elle aussi qui diffuse aux amicalistes toutes les informations et les offres.

L'organisation des voyages :

C'est une part importante de l'activité de l'Amicale.

Une commission voyage a été composée afin de travailler avec les représentants des différentes agences en analysant leurs offres de propositions de destinations. L'amicale a opté pour des séjours plus courts pour les mettre à la portée de tous les amicalistes, en privilégiant ceux qui ne sont jamais partis.

Il faut ouvrir les négociations une dizaine de mois à l'avance avec les agences avant que le voyage ne se concrétise. Ce temps de négociation passé et lorsque le choix de l'agence est arrêté, l'offre est faite aux amicalistes.

Une autre grosse part de l'organisation des voyages repose sur le lancement des inscriptions et leur gestion. J'avais déjà décrit les difficultés de composition des groupes, la gestion des chambres, les désistements et la recherche de remplaçants, la collecte des documents indispensables, le suivi des paiements échelonnés, les relations avec l'agence et je ne parle pas des aléas de dernière minute. Mireille Gras qui s'investit beaucoup, avec rigueur et engagement sans faille dans cette tâche, avec d'autres bénévoles, pourrait presque se lancer dans une activité annexe d'agence de voyage par sa maîtrise de cet exercice.

En 2024, le voyage à New-York a permis à 51 participants de partir du 27 novembre au 2 décembre. Bruno Serventi a accepté d'assurer le rôle très utile de chef de groupe. Qu'il en soit chaleureusement remercié. Ce court séjour que nous avons préparé dans le détail avec l'agence, en autonomie quasi-totale, mais avec quelques visites incluses dans la prestation : visite guidée de Manhattan en autocar, visite de Harlem et messe gospel, apéritif sur un rooftop en face de l'Empire State Building, a été bien apprécié des participants.

Par ailleurs s'agissant des voyages, comme cela avait été déjà retracé dans le PV de l'AG de mars 2023, le Conseil d'administration a pris la décision d'organiser un seul voyage par an à la charge financière de l'Amicale en alternant voyages longs courriers avec plus de 10 jours sur place et voyages courts (3 à 4 nuitées).

Durant l'année, d'autres propositions de voyage ont été faites à tarifs préférentiels, en fonction des négociations et discussions tarifaires avec les agences de voyage, mais sans participation financière de l'Amicale.

C'est ainsi qu'en décembre 2023, une proposition de voyage aux Baléares, île de Majorque, pendant les vacances scolaires du 20 au 24 avril 2024 avait été faite. Toutefois, cette proposition a dû être annulée faute d'inscriptions suffisantes.

Une autre proposition (toujours pendant les vacances scolaires d'avril pour répondre aux demandes d'amicalistes ayant des enfants) vous avait été proposée en début d'année. Il s'agissait d'un séjour de 4 jours à Peniscola en Espagne, du 18 au 22 avril. Toutefois, le trajet en autocar n'a pas attiré un nombre suffisant de participants.

Les activités de loisirs, sportives et culturelles :

La billetterie la plus demandée concerne les cinémas CGR, Les Monteurs d'Image, les Thermes de Casteljaloux et la piscine Aquasud.

Les abonnements aux salles de spectacles, les cinémas, les abonnements au SUA, les entrées aux parcs de loisirs, les activités de loisirs pour les adultes et les enfants ont été largement plébiscitées et les ventes ont pu se maintenir à un bon niveau. Il en va ainsi des entrées à Walygator, au foot-five, au laser game, etc.

Les amicalistes fréquentent de façon assidue les activités nautiques : piscines, aquagym, aquabike, thermes de Casteljaloux, Aqualand et ont ainsi acheté 2 053 entrées.

2 699 places de cinéma ont été vendues pour le CGR, les Montreurs d'Image, l'Utopie, Grand Ecran, Le Liberty, Le Plaza, Le Margot et Le Rex.

Les saisons culturelles des théâtres d'Agen, Villeneuve, Marmande-Le Comoedia ont permis la prise en charge de 28 adhérents. Les spectacles du centre de congrès ont été pris en charge pour 20 adhérents.

Au titre des activités de loisirs, quelques activités marquantes :

- 463 entrées et pass ont été vendus pour Walygator et Aqualand ;
- le festival Garorock, qui s'est tenu du 27 au 30 juin, a permis de prendre en charge 346 entrées ;
- 332 tickets ont été vendus pour le Monky ;
- 90 amicalistes ont vu les spectacles proposés par le Bassin des Lumières, dans l'ancienne base sous-marine de Bordeaux ;
- Happy Forrest (65 entrées), Z'animoland (140 entrées) et Youpi parc (86 entrées) ont également fait le bonheur des adhérents ;
- 24 adhérents ont visité le zoo de Beauval, un site remarquable en Val de Loire.
- Pour la première fois, un partenariat conclu avec Center Parcs, a permis à ceux qui le souhaitent de découvrir les installations du domaine Les Landes de Gascogne à Beauziac.

Les séjours de vacances :

Il s'agit, avec les activités et les voyages cités ci-dessus, de l'un des axes majeurs de l'action de l'Amicale. Le rythme des réservations auprès des organisateurs de séjours retenus par l'Amicale est resté soutenu et de nombreux adhérents ont pu profiter de séjours d'été et d'hiver à des prix attractifs grâce à la prise en charge par l'amicale. 49 séjours à la montagne, à la mer, à la campagne voire à l'étranger ont été effectués, répartis de la façon suivante :

Néméa	Mondiapic	Belambra	Goelia	Maeva	Pierres et vacances	Total général
15	9	3	10	7	5	49

A noter que Pierre et Vacances entrant pour la première fois cette année comme prestataire de séjours.

Actions de solidarité en faveur de deux secteurs spécifiques :

Après avoir prudemment soupesé les capacités financières de l'Amicale à engager des actions en fin d'année 2024, le Conseil d'administration a donné son accord pour continuer à soutenir à titre exceptionnel les secteurs du livre et du sport. Je rappelle que ces deux actions avaient été mises en place à la suite de la pandémie de 2020 et 2021, pour deux secteurs d'activités qui ont très fortement souffert des confinements. Le Conseil d'administration a ainsi décidé de renouveler l'action spécifique qui avait été mise en place fin 2021 pour soutenir les librairies indépendantes locales et les clubs sportifs.

Cinq librairies d'Agen, Nérac, Villeneuve-sur-Lot et Marmande : Martin-Delbert, Dans Ma Librairie, Au Plafond, Livresse et le Gang de la Clé à Molette ont accepté de participer à cette action. 347 adhérents ont acheté 1 382 chèques livres d'une valeur unitaire de 10 € à un tarif très préférentiel (pour comparaison : 315 adhérents en 2023). Cette action qui a été menée sur un temps limité a reçu de bons retours de la part des bénéficiaires. Le nombre élevé de commandes en témoigne.

En remerciement de notre implication, certains libraires ont offert des bons supplémentaires qui, ajoutés aux tickets de cinéma offerts par le CGR, seront distribués par tirage au sort dans le cadre du jeu concours *Grand Quiz du Nouvel An*, concocté par Jérôme Millet (« le Tortionnaire du Quiz ») est toujours d'actualité (clôture le 28 février avant de dévoiler les lauréats), ce qui représente une trentaine de lots.

S'agissant des activités sportives : afin de contribuer à lutter contre la sédentarité et inciter les pratiquants à revenir vers les clubs sportifs du Lot-et-Garonne, l'Amicale a décidé de rembourser 20 € par personne sur les frais d'inscription aux clubs affiliés à une fédération sportive (en limitant à deux prises en charge par amicaliste). 153 amicalistes, soit 23 % des adhérents, vont ainsi bénéficier pour eux même et leurs enfants du remboursement de 216 forfaits de 20 €.

Le catalogue des commerçants :

Une mise à jour régulière est assurée par Anaïs Gaston. Il est consultable sur le site internet et régulièrement mis à jour avec de nouvelles offres.

La communication et le site internet de l'amicale :

Le site internet *amicalecd47.fr* qui est attrayant et bien conçu aux dires de prestataires - les amicalistes sont vivement incités à le consulter régulièrement - est mis à jour par Jérôme Millet qui assure la mise en ligne des articles et offres nouvelles.

L'album photos souvenirs des voyages (rubrique *actualités de l'Amicale*) a été enrichi en 2023 des contributions de divers participants au voyage Bali. Espérons que les participants au voyage de New-York 2024 en feront de même.

La communication de l'association, ce sont aussi les articles rédigés pour le magazine interne du Département au rythme d'un article par trimestre ainsi que les informations diffusées sur l'intranet à la rubrique « Mes petits plus » (qui n'est accessible qu'aux agents en activité disposant de cet outil interne).

Le rapport moral et d'activité est mis au vote : il est adopté à l'unanimité.

II – BILAN FINANCIER 2024

Avant de céder la parole à Jérôme Millet qui va nous retracer la situation financière de l'association en nous présentant le compte de résultat 2024, je tenais à vous faire part d'un incident intervenu en fin d'année qui a mis notre trésorerie dans le rouge.

L'agence de voyage a été payée en partie en chèques vacances pour le voyage à New-York. Une partie de ces chèques vacances, envoyée par la Poste, a été « perdue » et représentait une somme de 8 440 €, qu'il a fallu compenser auprès de l'agence en prélevant sur la trésorerie. Cet aléa explique en grande partie que nos comptes sont fragiles (ainsi que la perspective d'une probable baisse de la subvention du Département) et qu'il convient d'être très prudent dans la gestion, ce qui explique que l'année 2025 sera plus difficile que les années précédentes.

Présentation par Jérôme MILLET, trésorier adjoint

L'exercice financier 2024 se caractérise de la manière suivante :

- Sur le plan de la trésorerie, les ressources ont diminué au total de **3 160 ,25 €** sur l'année :
 - * **Compte courant** : 12 389,36 € au 31/12/23 et 11 414,77 € au 31/12/24 (- **974,59 €**)
 - * **Compte livret** : 10 729,36 € au 31/12/23 et 8 543,70 € au 31/12/24 (- **2 185,66 €**)

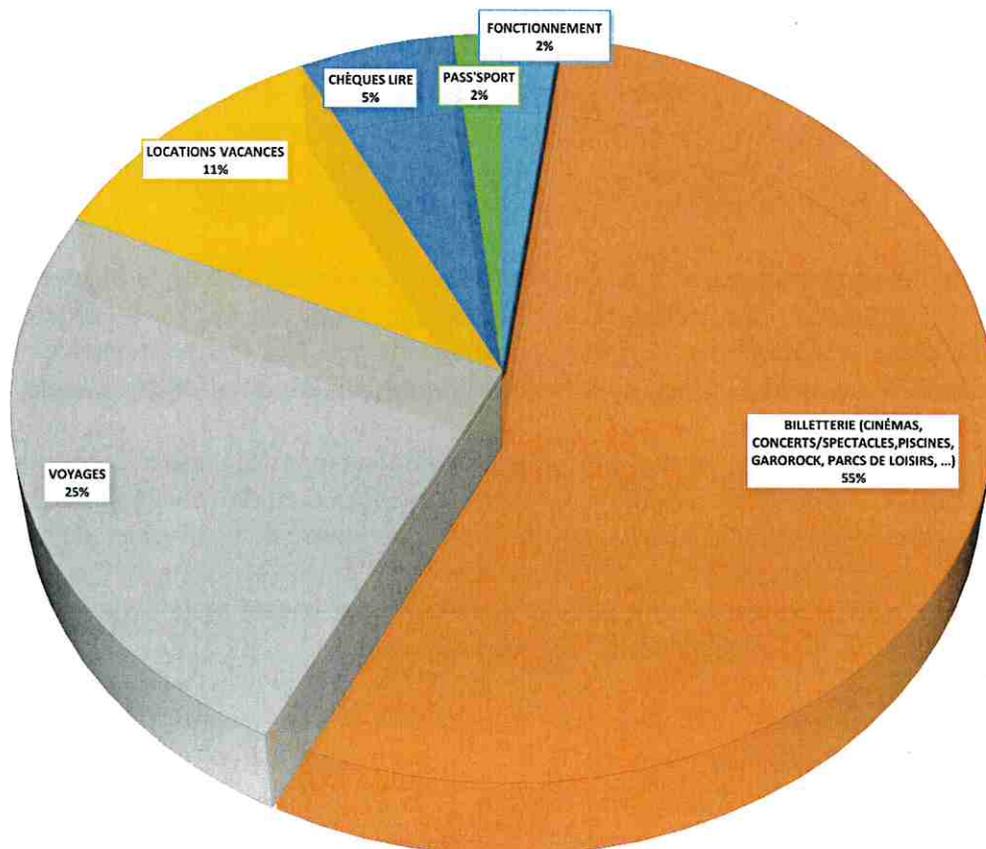
- Le résultat de l'exercice 2024 présente un déficit de **12 302 €**, expliqué notamment par la dépense importante non prévue évoquée à l'instant par le président, suite à la perte par la Poste de chèques-vacances, pour un montant de 8 440 €.

La différence entre la situation de trésorerie et le compte de résultat s'explique par les charges constatées d'avance (versement des forfaits du Pass'sport, factures de l'exercice 2024 non encore réglées, chèques émis non encore débités...)

COMPTE DE RÉSULTAT 2024

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
FONCTIONNEMENT	5 040,00 €	SUBVENTION DÉPARTEMENT	60 000,00 €
BILLETTERIE (CINÉMAS, CONCERTS/SPECTACLES, PISCINES, GAROROCK, PARCS DE LOISIRS, ...)	133 615,00 €	ADHÉSIONS	13 440,00 €
VOYAGES	59 863,00 €	PARTICIPATIONS AMICALISTES	156 319,00 €
LOCATIONS VACANCES	25 765,00 €	SOUTIEN ASSO CRÉDIT MUTUEL	52,00 €
CHÈQUES LIRE	13 510,00 €		
PASS'SPORT	4 320,00 €		
TOTAL DÉPENSES	242 113,00 €	TOTAL RECETTES	229 811,00 €
RÉSULTAT 2024	- 12 302,00 €		

RÉPARTITION DES DÉPENSES 2024



Une adhérente signale qu'il serait intéressant et utile pour comprendre la gestion de l'Amicale et pour les amicalistes de disposer du détail et du volume d'utilisation des diverses billetteries proposées.

La réponse est donnée en partie dans le présent rapport et on peut espérer qu'il pourra être fait en 2025 une présentation plus détaillée grâce au nouveau système de gestion présenté dans le chapitre suivant *Les projets 2025, 1- Les activités*.

Le compte de résultat 2024 est mis au vote : il est adopté à l'unanimité

III- LES PROJETS 2025

1- Les activités :

Outre la poursuite à minima des services proposés les années précédentes, les grands projets de l'Amicale pour 2025 sont les suivants :

- voyage : en fonction de la situation de notre trésorerie en cours d'année, nous discuterons en Conseil d'administration de l'opportunité d'envisager ou pas d'organiser un court séjour au dernier trimestre 2025. Il est encore trop tôt pour se prononcer et nous vous tiendrons bien entendu informés des propositions.

- adhésion à une plateforme en ligne de billetterie et de gestion comptable : durant le dernier trimestre 2024, les membres du bureau ont prospecté auprès de prestataires pour une solution de gestion de la billetterie qui soit la plus pratique et bénéfique pour les adhérents. Il a fallu définir nos besoins en termes de gestion de la billetterie. Cette activité, actuellement extrêmement prenante et source de difficultés, pourrait être automatisée et simplifiée par la mise à disposition d'une plateforme de réservation en ligne accessible à tout moment, avec des tarifs préférentiels.

Cette décision est prise afin de permettre une gestion facilitée de la billetterie (gestion des stocks, passation des différentes commandes, réception de la billetterie, etc...). Les amicalistes bénéficieront des mêmes prestations que lors des permanences mais y auront accès h24 où qu'ils se trouvent et bénéficieront même d'une offre très élargie.

Il ne sera plus nécessaire de venir prendre les billets lors des permanences ni d'anticiper les besoins. L'Amicale ne sera plus en rupture de stocks comme ces dernières semaines. Notre choix se portera sur le prestataire qui pourra proposer deux niveaux de présentation des offres : un niveau mettant en avant les offres de proximité avec nos partenaires traditionnels, un niveau avec les partenaires nationaux apportés par le catalogue du prestataire. La gestion des adhésions passera également par cette plate-forme.

Serait maintenue une permanence par semaine afin d'accompagner et conseiller les adhérents qui n'auraient pas accès à la plateforme ou qui souhaiteraient conserver un contact direct avec l'Amicale.

Le choix définitif du prestataire sera opéré lors du Conseil d'administration du 10 février prochain.

Un débat s'engage sur l'opportunité de prendre ce service de plate-forme et de ne pas continuer le mode de gestion actuel et sur le niveau de service qu'il pourrait rendre. Il est expliqué que l'intérêt d'une gestion numérique de la billetterie est de rendre un service à distance et à tout moment en évitant la contrainte des permanences, d'ouvrir l'accès à un catalogue d'offres à des tarifs préférentiels bien plus étendus qu'actuellement afin de bénéficier de prix négociés CE à tout moment de l'année, au-delà du quota pris en charge (à titre d'exemple : coût du billet CGR avec prise en charge Amicale : 6 €, prix comité d'entreprise : 7,90 €, en comparaison du prix grand public CGR : 10,90 €) et de faciliter la gestion comptable tout en allégeant les heures de bénévolat consacrées à ces tâches.

Les billets et la carte d'adhérent dématérialisés seront disponibles à tout moment pour leurs bénéficiaires qui pourront les imprimer s'ils le souhaitent et continuer à en faire bénéficier leurs ayants-droits comme avec un billet physique.

Pour les adhérents qui ne seraient pas familiers avec ce système, un contact direct avec l'Amicale sera maintenu sous la forme d'une permanence hebdomadaire.

2- Cotisation 2025

Il vous est proposé d'augmenter le montant de l'adhésion à 30 € pour 2025.

Cette augmentation s'explique, d'une part, par la nécessité d'être encore très prudent dans la gestion des comptes qui présentent les fragilités expliquées ci-dessus.

Par ailleurs, une incertitude pèse sur le montant de la subvention qui va être attribuée par le Département en 2025 en raison de ses très fortes contraintes budgétaires.

Et enfin, cette contribution permettra d'assumer le coût d'adhésion à la plateforme en ligne de billetterie qui a pour but d'apporter un plus aux amicalistes.

Il convient de préciser qu'en contrepartie de son adhésion, l'amicaliste reçoit en moyenne 100 € de prise en charge auxquelles s'ajouteront les économies générées par l'utilisation des offres du catalogue du prestataire de la plate-forme. Le « retour sur investissement » est donc intéressant.

La période pour prendre une adhésion à l'Amicale part du jour qui suit l'Assemblée générale jusqu'au 1^{er} juin 2025. Je rappelle que pour les agents, notamment contractuels, qui arriveraient en cours d'année, la prise d'adhésion est possible à condition qu'ils répondent aux conditions de durée de contrat.

Le montant de l'adhésion 2025 est mis au vote : il est adopté à l'unanimité

IV- BUDGET PRÉVISIONNEL 2025 :

Présentation par Jérôme Millet, trésorier adjoint

Il est difficile de présenter un budget prévisionnel au regard de l'incertitude du montant de la subvention 2025 que le Département accordera à notre association.

Voici néanmoins une projection.

OBJET	DEPENSES	RECETTES
SUBVENTION DÉPARTEMENT		60 000 €
ADHÉSIONS AMICALISTES		19 500 €
PARTICIPATIONS AMICALISTES AUX ACTIVITÉS		155 000 €
FONCTIONNEMENT AMICALE (dont organisation AG)	4 700 €	
ACTIVITÉS :		
Billetterie	139 200	
Locations de séjours et de vacances	25 000 €	
Voyages	30 000 €	
Plateforme en ligne de billetterie	7 300 €	
TOTAL	234 500 €	234 500 €

Le budget prévisionnel est présenté sur la base d'une estimation de 650 adhérents.

Il est établi sur l'hypothèse du maintien de la subvention départementale à hauteur de 60 000 € comme l'an dernier.

Les documents présentés et, mis au vote à l'occasion de cette assemblée générale, permettront de constituer le dossier de demande de subvention 2025.

V- Propos conclusifs

Vous pouvez constater que toutes ces actions et cette organisation reposent sur le bénévolat et l'implication de membres actifs, que je tiens à nouveau à remercier pour le temps personnel qu'ils y consacrent.

Je demande l'indulgence et la compréhension des adhérents lorsque des réponses ne sont pas apportées immédiatement. Toute notre équipe veillera à nouveau à répondre au mieux aux attentes des amicalistes et à rester à l'écoute de vos suggestions.

L'Assemblée générale ordinaire est clôturée à 19h30.

La réunion se poursuit avec deux points distincts inscrits à l'ordre du jour :

- **le renouvellement du Conseil d'administration.** En effet comme le prévoit nos statuts, le Conseil d'administration doit être renouvelé par moitié (à l'exception des membres du bureau qui sont élus pour 2 ans.) Nous allons donc procéder au renouvellement de 10 membres du Conseil d'administration. Nous allons aussi procéder à la présentation des nouveaux candidats au Conseil d'administration qui sera suivie d'un vote pour leur admission au CA (pour rappel, le CA est composé de 10 à 20 membres).

Le conseil d'administration se réunira dans les prochains jours pour procéder à la nomination d'un trésorier en remplacement de Myriam Labouyrie, qui a présenté sa démission et que je tiens à remercier pour les années de bénévolat et de contribution à ce poste,

- **la tenue d'une AG extraordinaire** pour faire évoluer nos statuts et autoriser l'adhésion des agents de l'établissement public Lot-et-Garonne Ingenierie.